



Association de randonnée « Les Joyeuses Godasses »

Compte Rendu de l'Assemblée Générale

Du 12 Septembre 2025

Lieu : Salle Colette – Villiers sur Orge

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Convocation et Ordre du Jour de la réunion
- Annexe 2 : Rapport Moral du Président
- Annexe 3 : Rapport Financier et Budget Prévisionnel
- Annexe 4 : Support de présentation du règlement Intérieur
- Annexe 5 : Rapport d'activités de la saison 2024-2025
- Annexe 6 : Support de présentation des activités Tourisme

Préambule :

Cette Assemblée Générale a été convoquée le 28 août 2025 par courriel, conformément aux statuts de l'Association.

Etaient également invités :

- Le Maire, M. Fraysse,
- La Maire adjointe à la communication et à l'événementiel, Mme Bouétard
- La Maire adjointe au bien vivre et au lien social, Mme Lafaye

La convocation aux adhérents était accompagnée de l'Ordre du Jour et du compte rendu de l'assemblée générale 2024.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 20/09/2024 était soumis au vote des adhérents.

Déroulement de la réunion :

Les Participant-e-s :

- Le Maire - M. Fraysse. Excusées : Mmes Lafaye et Bouétard.
- Adhérent-e-s : 64 sur un total de 112 adhérents-e-s à jour de leur cotisation (dont 46 Présents.e.s + 18 Pouvoirs)

La séance débute à 20h15.

L'ordre du jour est respecté.

Le Président de l'Association ouvre l'Assemblée Générale et remercie le Maire ainsi que l'ensemble des adhérent-e-s participants pour leur présence.

Le Président présente les membres du Conseil d'Administration en exercice.

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

- Assemblée Générale du 20/09/2024 :

Vote contre : 0, abstention : 0

Le Compte rendu est adopté à l'unanimité

2. Rapport Moral du Président Patrick Paymondi :

Voir annexe 2

Les principaux points à retenir sont :

- 112 adhérent.e.s pour la saison 2024/2025, dont 76 femmes et 36 hommes
- La moyenne d'âge est de 70 ans, idem la saison précédente,
- Obtention du label Santé,
- Participation variable en fonction des saisons et de la météo
- Participation très satisfaisante à la rando santé du mercredi, mais très aléatoire pour ce qui concerne la rando du dimanche matin,
- Les randos à thème attirent toujours un grand nombre de participant.e.s,
- Participation de l'Association à divers événements extérieurs : semaine bleue pour le CCAS de Longpont sur Orge (30/09/2024 et 02/10/2024), la 91 de Randogom, manifestations organisées par la mairie,
- Les divers événements prévus (réunions, voyages, ...) fonctionnent normalement,
- Formations : Premiers Secours => 2 adhérents, préparation au brevet fédéral Marche Nordique => 2 adhérents
- Proposition de changement du point de rendez-vous.

Approbation du Rapport moral => vote contre : 0, abstention : 0

Le Rapport moral est adopté à l'unanimité

3. Rapport Financier :

Présentation effectuée par Patrick Poisson, voir annexe 3.

Cette présentation comporte 3 parties :

- Le bilan financier, partie dépenses, de la saison 2024/2025,
- Le bilan financier, partie recettes – dont les subventions - de la saison 2024/2025
- Le budget prévisionnel 2025/2026

3.1 : Bilan Financier saison 2024/2025 :

Les principaux points à retenir sont :

- Les dépenses sont d'un montant total de 29221,27 €, dont en particulier 3474,40 € d'achat des licences, 20279,76 € pour les séjours randos, 124,98 € de formations, auxquels s'ajoutent des postes divers (achat d'équipements, fournitures, assurances, déplacements, frais bancaires...). Ces dépenses sont constituées selon annexe 3.
- Les recettes sont d'un montant total de 30260,23 €, dont 4402,00 € de cotisations des adhérents auxquels s'ajoutent en particulier 1600,00 € de subvention de la municipalité, 1975,00 € de participation aux événements de l'association et 18821,00 € de participation aux séjours randos. Ces recettes sont constituées selon annexe 3.
- Le solde de trésorerie sur compte bancaire au 31/08/2025 est de 1038,96 € somme à laquelle il faut ajouter le solde de caisse de 19,72 €.

Approbation du Bilan financier 2024/2025 => vote contre : 0, abstention : 0

Le Bilan financier est adopté à l'unanimité

3.2 : Budget prévisionnel saison 2025 / 2026 :

- Le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 a été bâti avec comme hypothèses :
 - 100 adhérent.e.s,
 - L'organisation par l'Association de 3 séjours,
 - Il est basé sur 1600 € de subvention,
 - 2 formations
 - Ce budget est à l'équilibre

Approbation du Budget prévisionnel 2025/2026 => vote contre : 0, abstention : 0

Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité

4. Règlement Intérieur :

Présentation par Alain Javelle, voir annexe 4.

Le règlement intérieur fait l'objet de la mise à jour suivante :

- Evolution des moyens de communication par adoption du service de messagerie WhatsApp via le groupe « Les Joyeuses Godasses » et le site WEB « lesjoyeusesgodasses.wixsite.com »,
- Création d'un paragraphe spécifique « Voyages et Séjours »,
- Prise en compte des directives de la Fédération FFRP relative aux certificats médicaux et suppression des annexes en relation avec les dispositions médicales,
- Correction de l'adresse FFRP - § 2 – « Licences FFRP »,

Par ailleurs, un rappel est fait des principales dispositions et des diverses responsabilités des adhérent.e.s.

5. Rapport d'activités saison 2024/2025 :

Présentation par Jocelyne Prévost, voir annexe 5

Par ailleurs, hors programme, des randonnées ont été organisées et animées par Patrick Poisson. Ces randonnées (9 prévues, 2 annulées) ont obtenu une excellente participation, avec en moyenne 18,5 participations et 10,15 km.

6. Point sur les adhésions et les tarifs :

Au cours de la saison 2024/2025 nous étions 112 adhérent.e.s,
Actuellement, saison 2025/2026, nous sommes 75 adhérent.e.s licencié.e.s + 4 en attente du certificat médical pour finalisation de l'adhésion,

Les tarifs sont identiques à ceux de la saison précédente.

7. Les activités Tourisme et Voyages saison 2024/2025 :

Présentation par Jacqueline Deschamps, voir annexe 6.

Les principaux points à retenir sont :

- Mini séjour à Piriac du 4 au 6 octobre 2024, 11 inscriptions mais 3 défections,
- Séjour en Auvergne du 3 au 10 mai 2025, participation de 22 personnes,

8. Les activités Tourisme et Voyages prévues saison 2025/2026 :

Présentation par Jacqueline Deschamps, voir annexe 6.

Les principaux points à retenir sont :

- Lille & les terrils du 29 septembre au 3 octobre 2025, 21 inscriptions,
- Alsace du 16 au 23 mai 2026, 34 préinscriptions.

9. Les sites WEB et Blog « Les Joyeuses Godasses » :

Présentation par Jacqueline Deschamps,

- Création du site WEB dont l'adresse est « lesjoyeusesgodasses.wixsite.com/rando »
 - L'adresse du Blog est « lesjoyeusesgodasses@wordpress.com »
 - Elle rappelle ce que l'on trouve sur le site WEB :
 - Organisation : Listes des membres du Bureau et des Animateurs, les documents téléchargeables,
 - Contact : pour toutes questions
 - Activités : programmation des diverses activités, séjours prévus, événements à venir
 - Elle rappelle ce que l'on trouve sur le Blog :
 - Articles & photos randos et marches nordiques
 - Photos & vidéos des diverses sorties et rencontres amicales
- Possibilité de s'inscrire pour recevoir un message dès la parution d'un nouvel article.

10. Renouvellement du Conseil d'Administration

En application des statuts, 2 membres du Conseil sont démissionnaires : Patrick Raymondi et Jocelyne Prévost qui se représentent tous les deux

Pas d'autres candidatures déclarées.

Les candidatures sont soumises aux votes de la salle

Résultat des votes des 2 candidatures :

- **Patrick Raymondi :** 0 vote contre, 0 abstention
 - **Jocelyne Prévost :** 0 vote contre, 0 abstention
- ⇒ **Les 2 candidatures présentées sont approuvées à l'unanimité.**

11. Divers :

Proposition est faite par le Président de modifier le point de rassemblement et transport vers le lieu de l'activité. Actuellement ce point de rendez vous est « parking salle Vedel », la proposition est « parking salle Colette ».

Ce changement est objectivé par la nécessité de n'avoir qu'un unique point de rendez vous et l'avantage de ce lieu est de permettre le départ et retour des « Randos Santé » sans dénivelé.

Cette proposition est soumise à vote => vote contre : 0, abstention : 0

Cette décision entraîne une évolution supplémentaire (voir § 4 de ce présent compte rendu) du règlement intérieur, à prendre en compte dans la version post AG.

12. Parole à la municipalité :

M. le maire constate que l'association est dynamique et fait l'objet d'une gestion rigoureuse. Il observe par ailleurs la régularité des participant.e.s ce qui permet ainsi de réaliser un excellent kilométrage parcouru tout au long de la saison.

13. Parole à la salle :

Un rappel informatif : nous disposons de 15% de ristourne au Vieux Campeur,

Lidl vend des bâtons de marche à un tarif très avantageux, mais à voir la solidité et praticité de ces matériels.

L'Assemblée Générale est close à 21h13

La soirée se termine autour du classique verre de l'amitié offert par « Les Joyeuses Godasses ».

Le Président

Patrick Raymondi



Nota hors AG :

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent à l'issue de l'AG afin de procéder à la constitution de son Bureau et de la répartition des fonctions.

Constitution du Bureau :

Fonction	Nom
Président	M. Raymondi Patrick
Vice Président	M. Javelle Alain
Trésorier	M. Poisson Patrick
Secrétaires	Mme Coutin Françoise
	Mme Roser Geneviève
Responsable Voyages	Mme Deschamps Jacqueline
Responsable Statistiques et réservation des salles	Mme Prévost Jocelyne

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE
de l'Association « Les Joyeuses Godasses »
du vendredi 12 septembre 2025 à 20H00
Salle Colette

- 1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2024**
- 2. Rapport Moral du Président**
- 3. Rapport financier**
 - 3.1 Bilan financier saison 2024/2025
 - 3.2 Budget prévisionnel saison 2025/2026
 - 3.3 Subventions
- 4. Règlement intérieur**
- 5. Rapport d'activités saison 2024-2025**
- 6. Point sur les adhésions et les tarifs**
- 7. Les activités Tourisme et Voyages saison 2024/2025**
- 8. Les activités Tourisme et Voyages prévues saison 2025/2026**
- 9. Les sites WEB et Blog « Les Joyeuses Godasses »**
- 10. Renouvellement du Conseil d'Administration**
- 11. Divers**
- 12. Parole au représentant de la municipalité**
- 13. Parole à la salle**

Rapport Moral du Président.

Rapport Moral du Président année 2024/2025

Cette année, nous avons :

- Randonnées le lundi matin et le vendredi la journée avec pique-nique deux distances possibles.
- La Randonnée du dimanche matin n'a plus un franc succès.
- La Rando Santé le mercredi matin
- Marche Nordique le dimanche et lundi matin.

La participation de nos adhérents varie en fonction de la saison. Nous ne maîtrisons pas la météo. Elle influe beaucoup sur nos statistiques.

Les randonnées un peu plus longues le lundi matin, avec pique-nique permettent à nos randonneurs de découvrir notre belle région.

Les randonnées à thème, jonquilles, muguets, orchidées, châtaignes ont toujours un franc succès.

Sans oublier, les randonnées que j'appelle « coup de fourchette » et les sorties sur Paris.

Nous avons obtenu le label Santé, résultat d'une très bonne participation mais qui nous engage à mieux faire.

Nous sommes heureux de vous présenter notre tout nouvelle banderole offerte par notre comité départemental.

Nous avons eu 112 adhérents, cette année, avec 23 départs et 20 arrivées.

Les dames sont toujours très majoritaires avec 76 femmes pour 36 hommes pour une moyenne d'âge de 70 ans.

A CE JOUR : 79 LICENCIÉS, (manque 4 Certificats médicaux), 75 DONT 5 Hors Club, 7 NOUVEAUX, 4 NON RENOUELEMENT

Nous avons participé à 3 événements extérieurs : Deux randonnées pendant la semaine bleue pour le CCAS de Longpont sur Orge, le 30/09 et 02/10/2024

Cette année nous proposons la même chose en coordination avec les deux CCAS Villiers et Longpont les 06 et 08/10/2025

Nous avons assuré le ravitaillement et un point de contrôle nocturne pour la 91km de nos amis de Rando Gom

Nous avons participé à la COURSE SOLIDAIRE le 08 juin 2025 en menant une randonnée et nous sommes présents au service d'ordre pour le Carnaval.

Subvention Municipale, nous avons obtenu 1600 €.

Cette somme nous est attribuée dans le cadre de la formation de nos animateurs.

Formation Premiers Secours : PSC1

RAYNARD Christine, FRYDMAN Alain

Formation de préparation au BF de manche Nordique

FRYDMAN Alain, MAES Franck

CHANGEMENT DU POINT DE RENDEZ-VOUS (parking salle Colette) : Rando santé OK et les autres ?

Je suis sortant cette année, je me représente pour trois nouvelles années. A savoir , elles seront les dernières, je compte sur vous.

Merci pour votre attention.

PR

Support de présentation du Rapport Financier.

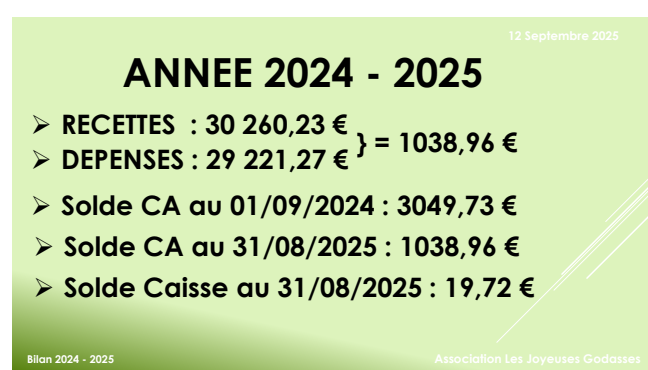
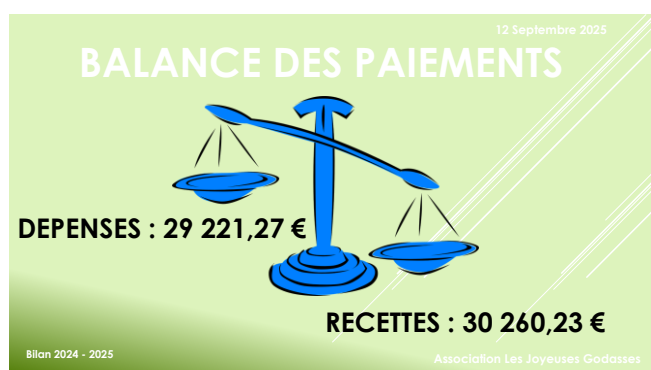
(Partiel – L'intégral est consultable sur le Blog).

Page laissée intentionnellement blanche

LES DEPENSES



LES RECETTES



BUDGET PREVISIONNEL 2025 / 2026

DÉPENSES				RECETTES
Abonnement FFRP et Achat licences	3500,00		4000,00	Cotisation adhérents
Formation	500,00		300,00	Formation – Remboursement CDRP91
Séjour - Voyage	30000,00		30000,00	Séjour - Voyage
Achat cartes IGN	50,00		2300,00	Frais de réunion et repas
Abonnements cartes IGN pour GPS	300,00		1600,00	Subvention municipale
Fournitures administratives	250,00			
Frais de réunion et repas	3000,00			
Déplacements	200,00			
Divers	200,00			
Frais bancaires	200,00			
TOTAL DÉPENSES	38200,00		38200,00	TOTAL RECETTES
			Balance	0,00

**Support de présentation du Règlement Intérieur
(Partiel – L'intégral est consultable sur le Blog).**

Page laissée intentionnellement blanche

Association « Les Joyeuses Godasses »

Assemblée Générale
12/09/2025



Règlement Intérieur

1

Le Règlement Intérieur de l'Association

- Le RI comporte 10 articles et 5 annexes, qui sont pour mémoire :
- Art. 1 : Organisation de l'Association => Le bureau, l'AG, la communication (les adhérents, l'extérieur), droit à l'image
- Art. 2 : Licences FFRP
- Art. 3 : Modalités d'adhésion
- Art. 4 : Types d'activités => Randonnée pédestre, marche nordique, Rando Santé, responsabilité des randonneurs
- Art. 5 : Transport vers le lieu de randonnée ou marche nordique
- Art. 6 : animateurs

❖ Quelques rappels:

- **1 - Organisation de l'Association:**
 - Affiliation FFRP
 - CA de 5 à 10 membres, renouvelables par tiers chaque année
 - AG annuelle
 - Communication par voie électronique essentiellement (mail, site web « wixsite », WhatsApp, blog « wordpress »)
 - Droit à l'image
- **2 – Adhésion**
 - Licence annuelle pour rando et MN valide du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante (mais assurance valable jusqu'au 31/12/année suivante)
 - Coût adhésion à l'association tel qu'indiqué sur Fiche Inscription

5

❖ Le contexte :

- La version en cours date du 15 septembre 2023
- La communication avec les adhérent.e.s et le public extérieur évolue en adoptant la messagerie instantanée WhatsApp et un nouveau site web « wixsite »
- Création d'un paragraphe spécifique « Voyages et Séjours »
- Prise en compte des directives de la FFRP relative aux Certificats médicaux,
- En résumé, les modifications portent sur les paragraphes 1.3 et 1.4 « Communication », paragraphe 4 par création du 4.2 « Voyages et Séjours », annexe 1 « Certificats médicaux » et suppression des annexes relatives aux documents « Santé »
- Correction de l'adresse de la FFRP - § 2 – « Licences FFRP »

2

Le Règlement Intérieur de l'Association

- Art. 7 : Fournitures de cartes et remboursement des frais des animateurs et du Bureau
- Art. 8 : Attestation pour le contrôle de l'honorabilité
- Art. 9 : Dispositions spécifiques liées à décisions des Instances Officielles
- Art. 10 : Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Annexe 1 : Certificats Médicaux
- Annexe 2 : Attestation pour le contrôle de l'honorabilité
- Annexe 3 : Engagement de sécurité des données personnelles confiées

4

- **3 – Les activités proposées :**
 - Randonnées pédestre, Rando Santé et MN selon programme
- **4 – Responsabilités des adhérent-e-s :**
 - Equipement adapté selon les conditions météo (Vêtements, chaussures, trousse à pharmacie, ...)
 - Disposer de boisson (eau) et pique nique
 - Penser à emporter vos médicaments
 - Prévoir les chaussures de rechange pour le transport en covoiturage
 - Respecter les opinions des autres lors d'échanges (pas de prosélytisme)
 - Avoir sur soi papiers d'identité, licence, carte vitale, ordonnance éventuelle, monnaie pour le covoiturage
 - Respecter les consignes de l'animateur (traversée des routes, ...)
- **5 – Rassemblement et transport :**
 - Sauf indication contraire, rassemblement 08 h 50 parking Salle des Fêtes VILLIERS S/ORGE (sorties Paris : RdV Gare SGDB)
 - Transport de préférence en covoiturage, indemnisation des chauffeurs selon tarif prévu au programme des sorties

7

Le Règlement Intérieur

1.3 Communication

La communication avec les membres de l'association se fait, sauf exception, par courrier électronique, via le site web « wixsite », et par l'application de messagerie WhatsApp. Les membres de l'association sont tenus de fournir une adresse mail valide. Les échanges concernent en particulier les convocations aux Assemblées Générales avec leur ordre du jour et les documents qui y seront débattus, puis leur compte-rendu.

Sont également transmis par courrier électronique et sur le site web « wixsite » :

- le programme des activités trimestrielles,
- et toutes les informations relatives à la vie de l'Association.

Nota : ces moyens de communication - courrier électronique et WhatsApp - sont réservés pour la transmission des informations relatives à la vie de l'association (photos en relation avec les activités de l'association, ...). Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour servir à la communication personnelle (vacances, voyages, festivités, ... sans lien direct avec l'association).

Les adresses :

- Courrier électronique : lesjoyeusesgodasses@gmail.com
- Site web : lesjoyeusesgodasses.wixsite.com/rando/
- WhatsApp : [LesJoyeusesGodasses](https://www.whatsapp.com/channel/0029va833333333333333333)

Le site web est consultable par les adhérent.e.s de l'association ainsi que par toute personne extérieure désireuse de s'informer et de contacter l'association. Il contient les renseignements sur nos activités, ainsi que des photos et articles en nombre limité.

Par ailleurs, l'association maintient le blog précédent dont l'adresse est : lesjoyeusesgodasses.wordpress.com

Ce dernier contient une série d'articles et de photos sur nos sorties et nos activités où les randonneurs peuvent se retrouver. Il est possible de s'abonner à ce blog de façon à être prévenu automatiquement de la parution d'un nouvel article.

9

Le Règlement Intérieur

2 - Licences FFRP

Les Joyeuses Godasses ne délivrent pas de licence FFRP sans assurance. La licence est valable à la fois pour la randonnée et pour la marche nordique.

Par défaut une licence IRA (Individuelle Responsabilité civile Accident) est fournie.

Sur demande, une licence avec une assurance plus étendue (IMPEN) ou compétition peut être obtenue avec une cotisation plus élevée.

Pour plus de détails en ce qui concerne les assurances et responsabilités, consultez le site web de l'association (cf. § 1.3) ou le guide sur le site de la FFRP :

<http://www.ffrandonnee.fr/adherer>

11

Le Règlement Intérieur

ANNEXE – 1 Certificats médicaux

La FFRandonnée, délégataire des activités de marche et de randonnée, s'engage auprès de l'Etat et auprès du réseau à « veiller à la santé des adhérents et à prendre les dispositions nécessaires à cet effet ». Les dispositions prises sont basées sur les lois n°2016-41 du 26 janvier 2016 (modernisation de notre système de santé) et la loi n°2022-296 du 2 mars 2022 (démocratisation du sport). Les fédérations sportives disposent de la latitude de durée de validité du certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique (CACI) des disciplines déléguées. Dans un objectif de responsabilisation des pratiquants, les règles suivantes de simplification administrative sont arrêtées par la FFRandonnée. Elles sont strictement reprises et appliquées au sein de notre Association dite « Les Joyeuses Godasses » :

29

Le Règlement Intérieur

1- Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indications à la pratique (CACI) pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes, datant de moins de six mois est obligatoire pour toute première prise de licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

2- Renouvellement annuel de la licence (+18 ans) : Attestation sur l'honneur d'avoir lu et compris les conseils de santé et prendre, ou avoir pris les dispositions nécessaires pour participer aux activités de la FFRandonnée sans risque pour sa santé.

3- Participation à des compétitions ou événements sportifs assimilés comme tels par la FFRandonnée : Pas de CACI Compétition exigé pour participer à des compétitions/rencontres sportives. Les règles de santé sont les mêmes pour tous les pratiquants à savoir un CACI pour une création de licence et l'attestation sur l'honneur pour un renouvellement. L'autorisation parentale pour les mineurs est requise (cf. licence jeune). Attention ! le champ nationalité doit être complété dans le SGVF.

4- Pour les mineurs : aucun CACI n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement (loisirs et/ou compétitions). Attestation sur l'honneur d'avoir rempli le questionnaire de santé et d'avoir pris les dispositions médicales nécessaires en cas de réponse positive à une question, afin d'adapter sa pratique sportive à son état de santé du moment. [Arrêté du 7 mai 2021](#)

30

Support de présentation du

Rapport d'activités saison 2024-2025.

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2024-2025		
Randonnées Pédestres		
	Nombre de participations	Total kms parcourus
1er Trimestre	413	530,9
2ème Trimestre	372	555,1
3ème Trimestre	317	511
4ème Trimestre	/	/
TOTAL	1102	1597
Marche Nordique		
1er Trimestre	166	256,5
2ème Trimestre	145	226,5
3ème Trimestre	96	148
4ème Trimestre	/	/
TOTAL	407	631
Rando Santé		
1er Trimestre	154	82,5
2ème Trimestre	174	85
3ème Trimestre	146	90
4ème Trimestre	/	/
TOTAL	474	257,5
Rando Juillet/Août		
7 sorties	109 (maxi=26, mini =14)	71 (moyenne=10,15)

Support de présentation des activités Tourisme.

Page laissée intentionnellement blanche

Les activités Tourisme et Voyages saison 2024/2025

Mini séjour à Piriac du 4 au 6 octobre 2024

11 personnes inscrites mais 3 personnes n'ont pas pu venir. Nous étions logés dans un VVF tout confort, chaque logement ayant 2 chambres.

Rendez-vous était donné à Nantes où nous avons piqueniqué dans un le parc avant de visiter ville. Nathalie y étant déjà allée nous a servi de guide. Puis nous avons repris la route.

Ce n'était pas un séjour rando mais la découverte de la nature, des algues et plantes sauvages, notre animatrice nous faisant connaître leurs propriétés culinaires et médicinales. Nous avons même cuisiné les algues de l'entrée jusqu'au dessert !

Au retour, la plupart se sont arrêtés à Guérande où nous avons retrouvé notre guide « nature » qui accompagnait un autre groupe et nous avons pu bénéficier de ses explications concernant le château, en particulier la porte Saint Michel

Pas d'escapade printanière en mars

Nous avons préféré reporter notre projet à Lille à l'automne 2025 et y rester plus longtemps

Du 3 au 10 mai, cap sur l'Auvergne

22 personnes étaient inscrites et nous avons été logés au Domaine du Lac Chambon à Murol

- Visite guidée du volcan de Lemptegy, sur la route « aller » à pied par beau temps, les explications du guide étaient très intéressantes et nous avons apprécié les animations ludiques
- Tour du lac Chambon
- Visite du château de Murol où nous avons pu assister à une représentation
- Montée au volcan le Tarteret pour certains, encouragements à des sportifs pour les autres (course puis vélo)
- Vallée glaciaire de Chaudefour et ses cascades, il faisait très froid
- Balade botanique guidée
- Tour du lac Pavin
- Puy de Dôme
- Puy de Sancy pour les plus forts, les autres étant restés en haut du téléphérique
- Saint Nectaire, visite des fontaines pétrifiantes, puis visite d'une ferme produisant le fromage Saint Nectaire
- Au retour, les personnes qui le souhaitent se sont arrêtées à Bourges pour le piquenique dans les jardins de l'évêché

Malgré le temps peu ensoleillé, il a même plu un peu et le froid, les participants étaient contents, les personnes venant d'autres associations s'étant très bien intégrées et ayant apprécié ce séjour.

Les activités Tourisme et Voyages prévues saison 2025/2026

Court séjour Lille & terriil du 30 septembre au 3 octobre 2025

21 personnes inscrites. Nous serons logés au Campanile de Cuincy (près de Douai)

Au programme :

- Sur la route aller, arrêt à la mine de Lewarde pour visite guidée et piqueunique
- Découverte de Douai
- Randonnée au terriil des 2 jumeaux à Loos en Gohelle
- Visite guidée de Lille le matin, déjeuner à Lille dans un estaminet

Alsace du 16 au 23 mai 2026

34 personnes ont manifesté leur intérêt

Nous serons logés à l'hôtellerie de l'Etoile à Wasselone, en pension complète (piqueunique le midi). C'est à 27 km de Strasbourg en campagne vallonnée

Programme en cours d'élaboration mais il est toutefois prévu :

- arrêt à Saint Louis pour visiter le site de l'ascenseur à bateaux
- rando pour découvrir Wasselone et alentours
- rando à Obernai et environs
- 1 journée à Strasbourg
- peut-être le Mont St Odile

Programme adapté aux capacités des participants, plusieurs groupes seront constitués

Pas d'autre séjour en préparation pour le moment.